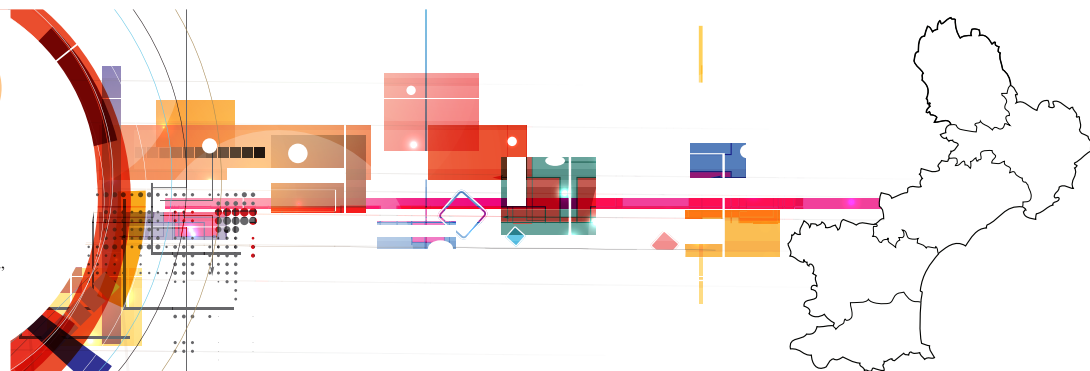


académie
Montpellier



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



post-3^{ème} et post-2^{nde}

Affelnet lycée
Campagne 2017

Sommaire

L'avant-propos	3
Généralités	4
I — La voie générale et technologique	5
1 — Affectation en seconde générale et technologique	5
a) Constat général	5
b) Constat par genre	6
2 — Affectation en première générale et technologique	7
a) Constat général	7
b) Constat par genre	8
c) Constat interdépartemental en 1 ^{ère} technologique	8
3 — Affectation en première année de CAP	9
a) Constat général et taux d'attractivité	9
b) Constat par genre	13
c) Constat interdépartemental	13
4 — Affectation en seconde professionnelle	14
a) Constat général et taux d'attractivité	14
b) Constat par genre	17
c) Constat interdépartemental	18
5 — Affectation en première professionnelle	19
a) Constat général	19
b) Constat par genre	20
6 — Apprentissage	20
II — Les passerelles	21
1 — Réorientation et passerelles vers la voie professionnelle	21
2 — Passerelles vers la voie générale et technologique	22
III — Les tours suivants	22

L'avant-propos

Pour rappel, l'affectation des élèves en seconde générale et technologique, en première générale ou technologique, en seconde professionnelle, en première professionnelle et en première année de CAP dans une formation dispensée par le ministère de l'éducation nationale s'effectue par un logiciel informatisé appelé Affelnet.

Les élèves peuvent effectuer jusqu'à 5 vœux et se retrouvent classés, pour les formations de la voie professionnelle et pour certaines formations de la voie générale et technologique, en fonction d'un barème prenant en compte leurs notes et les compétences¹ pour les élèves souhaitant entrer dans une formation post-collège².

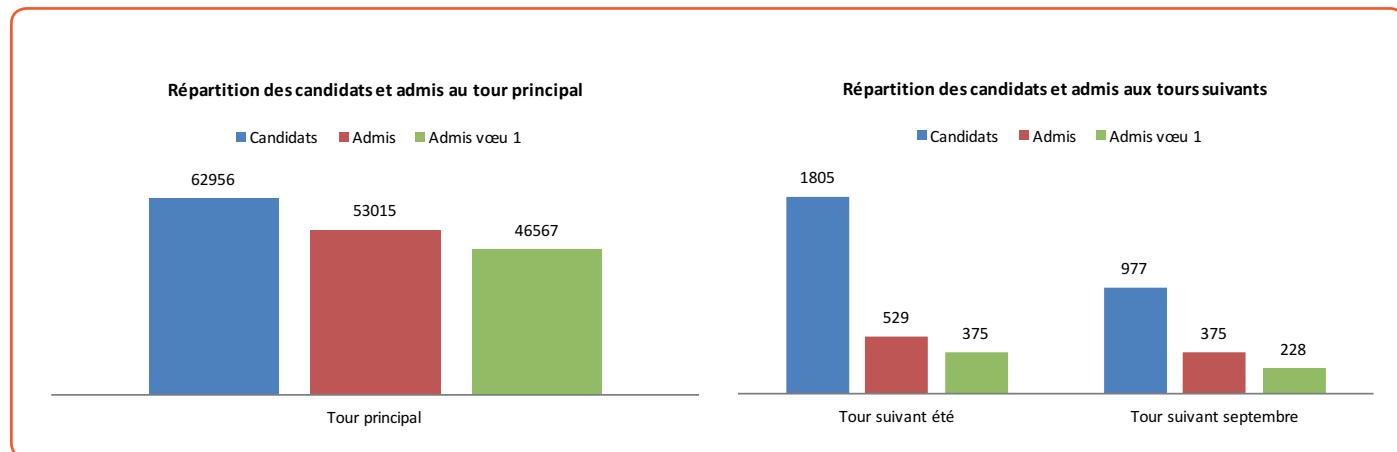
Les élèves se voient ensuite proposer une place sur le vœu le plus élevé dans leur liste dans lequel ils ont été admis. Les formations publiques ou privés sous contrat du ministère de l'enseignement agricole sont aussi présentes sur Affelnet.

¹ Suite à la réforme du collège, la prise en compte des 8 compétences du socle a été ajoutée en plus des notes des 7 champs disciplinaires au calcul du barème d'un vœu d'un candidat pour son affectation.

² Pour une présentation plus exhaustive, vous pouvez vous référer aux guides de référence « après la 3^{ème} » et « après la seconde » émis par les DSDEN de chaque département au mois de Mars.

Généralités

Affelnet fonctionne par tour, avec un tour principal, qui est celui de l'affectation en juin, deux tours suivants (l'été et en septembre) concernant la voie professionnelle pour les élèves n'ayant pas eu de proposition pendant le tour principal et voulant se repositionner sur des places vacantes de seconde professionnelle ou première année de CAP. Ce bilan porte principalement sur le premier tour, vous pouvez néanmoins retrouver une analyse des tours suivants dans les pages finales.



62956 élèves ont effectué un vœu sur le logiciel Affelnet pour une entrée en formation au tour principal en juin, tous niveaux confondus, ce qui représente une baisse du vivier de candidats de 851 élèves par rapport à l'année 2015-2016. **53015** élèves ont obtenu une admission. Parmi ces élèves, **46567** ont obtenu une admission sur leur premier vœu. **7777** élèves ont effectué un vœu de recensement, c'est-à-dire un vœu vers un type de formation n'utilisant pas le logiciel Affelnet pour une admission, cela concerne les formations en apprentissage (24.1%), les formations privées de l'éducation nationale (51.9%), les souhaits d'entrée dans la vie active (2.7%), les formations non gérées dans Affelnet (4.9%), le maintien dans la classe d'origine (4.7%) et enfin les vœux hors de l'académie (le fonctionnement d'Affelnet étant académique, 11.6%).

49.3% des élèves provenaient d'une classe de 3^{ème} générale, ce qui représente le plus gros contingent de candidats, auquel on peut ajouter 3.7% de candidats issus d'une 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel, 1.6% de candidats issus d'une 3^{ème} SEGPA et 0.4% d'élèves issus d'une classe d'ULIS. Le deuxième plus gros contingent concerne les élèves de 2GT, qui représente 31.4% des candidats, suivi par 9.6% de candidats de seconde professionnelle. Enfin, parmi les publics plus fragiles, on retrouve 0.3% de candidats suivis par la mission de lutte contre le décrochage scolaire, 0.3% d'élèves en retour en formation initiale ou reprise d'études et 0.3% d'élèves allophones. Globalement, on observe une répartition de 51.5% de candidats masculins pour 48.5% de candidates, soit la même proportion que l'année passée.

D'un point de vue départemental, le département de l'Hérault recueille le plus grand nombre de candidats (41.8%). Le département du Gard arrive en second avec 25.9% des premiers vœux, puis suivent le département des Pyrénées-Orientales (17.1%), de l'Aude (12.8%) et enfin de la Lozère (2.4%). La répartition est proche au niveau des profils des admis, où l'Hérault représente 42.7% des admis, contre 25.1% pour le Gard, 16.6% pour les Pyrénées-Orientales, 13.5% pour l'Aude et enfin 2% pour la Lozère. Les vœux de recensement n'ont pas le même poids dans chaque département, puisqu'ils représentent 32% des premiers vœux émis en Lozère, alors qu'ils ne représentent que 9% des vœux émis dans l'Aude. Entre les deux, le pourcentage de premiers vœux de recensement est de 10% dans l'Hérault, 11% dans les Pyrénées-Orientales et enfin 15% dans le département du Gard.

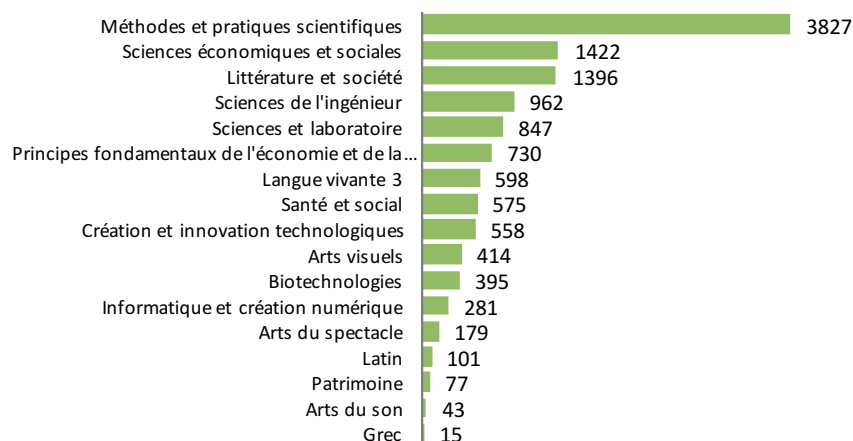
I – La voie générale et technologique

1 – Affectation en seconde générale et technologique

a) Constat général

19863 élèves ont été affectés en seconde générale et technologique. Il faut y ajouter 78 élèves qui ont été affectés en seconde STHR.

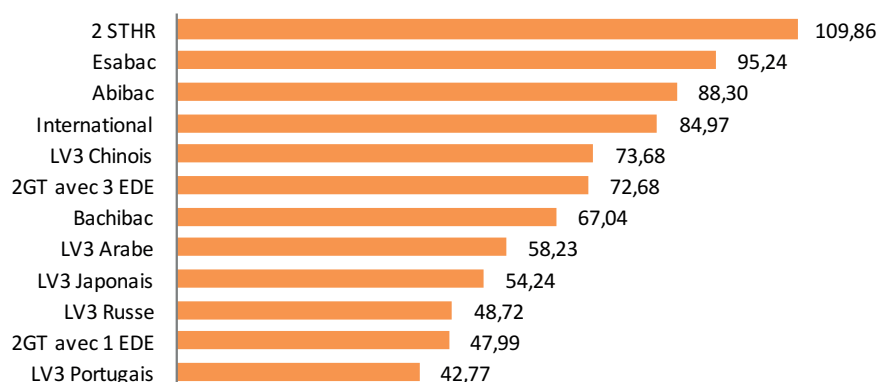
Choix du second enseignement d'exploration



L'analyse du choix du second enseignement d'exploration, le premier étant forcément un enseignement d'économie, sauf cas particuliers, nous montre une certaine stabilité dans les préférences des élèves, les 5 premiers enseignements restant les mêmes par rapport à la session précédente. L'enseignement « méthodes et pratiques scientifiques » est celui qui néanmoins attire le plus les candidats de manière significative. Viennent ensuite des enseignements de tous genres, avec un enseignement à vocation économique « sciences économiques et sociales », choisi par les élèves souhaitant suivre

l'enseignement « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » en premier enseignement d'exploration, un enseignement à vocation plutôt littéraire « littérature et société » et deux enseignements à vocation scientifique « sciences de l'ingénieur » et « sciences et laboratoire ». Il convient cependant de noter que l'information sur ce 2ème enseignement d'exploration n'est pas obligatoire, ainsi 30% des admis en 2GT n'ont pas renseigné le second enseignement d'exploration qu'ils suivront.

Taux d'admission sur les 2GT à capacité limitée



Le choix d'une 2GT avec deux enseignements d'exploration est le choix le plus classique, cependant, il existe différentes possibilités afin de suivre des enseignements spécifiques ou des combinaisons particulières (avec un seul ou trois enseignements d'exploration).

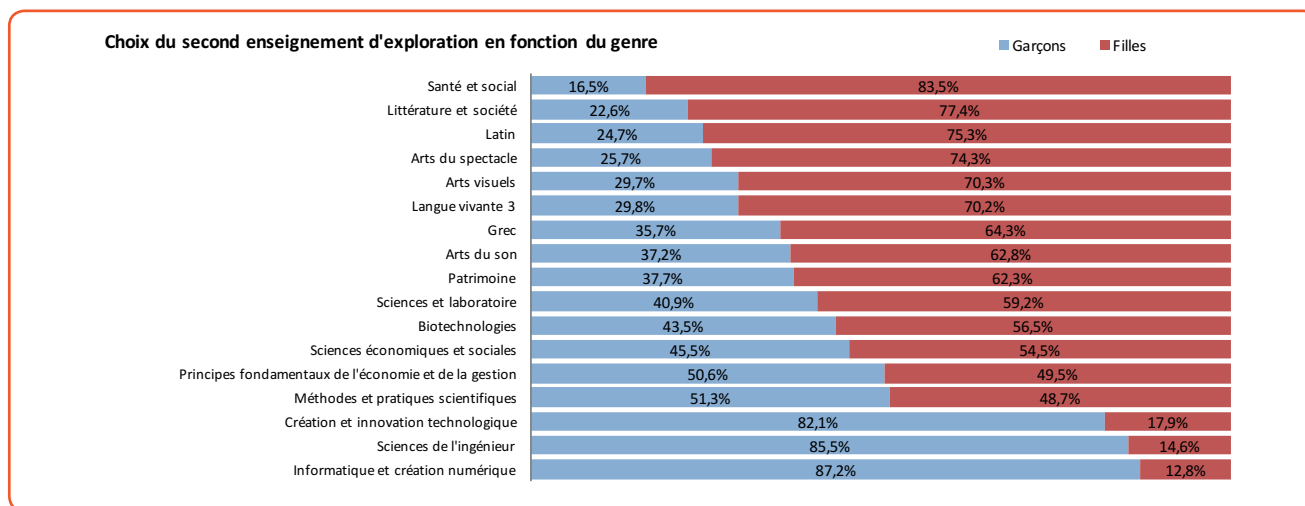
La filière « spécifique » arrivant le mieux à absorber les candidats souhaitant la rejoindre est la seconde spécifique préparant au bac STHR (hôtellerie-restauration), dans laquelle l'ensemble des candidats l'ayant

demandée en premier vœu ont obtenu une admission. Suivent ensuite les sections permettant de préparer des doubles bacs, italien/français (Esabac) et allemand/français (Abibac) avec des taux d'admission, respectivement de 95% et 88%. La dernière section permettant de préparer les bacs espagnol/français (Bachibac) a un taux d'admission moins élevé puisqu'il s'élève à 67%. Si l'on reste sur les sections à vocation internationale, la section permettant de préparer un bac international a un taux d'admission élevé puisque 85% des candidats ont eu satisfaction.

Les taux d'admission sont plus hétérogènes lorsque l'on s'intéresse aux 3^{èmes} langues vivantes, puisque si les 2GT avec le chinois en LV3 ont un taux d'admission à 73.7%, le taux est proche des 50% sur les autres 2GT avec une LV3 : LV3 Arabe à 58%, LV3 Japonais à 54%, LV3 Russe à 48% et enfin LV3 Portugais à 43%.

Les classes 2GT avec un seul enseignement d'exploration (EPS ou Création et Culture Design –CCD-) connaissent aussi une popularité importante par rapport aux nombres de places accessibles, ce qui entraîne des taux d'admission assez faibles. La 2GT avec l'EPS en enseignement d'exploration a un taux d'admission de l'ordre de 56.7% alors que la 2GT avec CCD en enseignement d'exploration a un taux à 39.6%, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente où le taux était de 46.2%.

b) Constat par genre



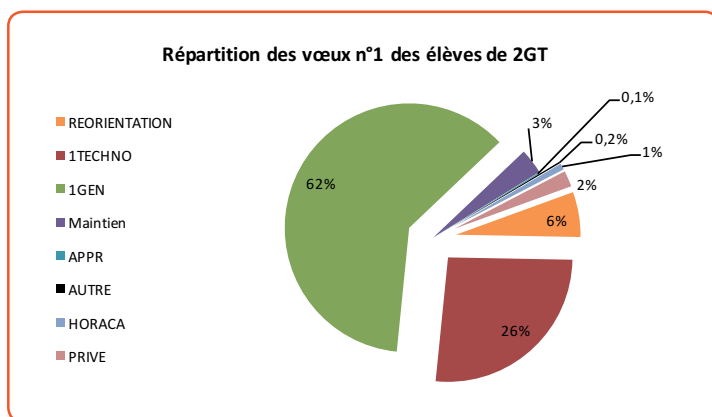
La part des filles a continué à progresser cette année passant de 52.6% en 2016 à 53.1% en 2017. Cette donnée est cohérente avec les données observées dans le bilan de l'orientation post-3^{ème}.

Si la mixité est un enjeu sociétal important, le choix des enseignements d'exploration reste néanmoins sexué pour un nombre non négligeable d'entre eux. Ainsi les enseignements en « informatique et création numérique », en « sciences de l'ingénieur » et en « création et innovation technologique » sont majoritairement choisis par des garçons, ces candidats masculins y représentent respectivement 87.2%, 85.5% et 82.1% des élèves. A l'inverse, les enseignements en « santé et social », en « littérature et société » et en « arts du spectacle » ont une part de filles largement supérieure à celle des garçons, respectivement 83.5%, 77.4% et 74.3%. Les enseignements liés à la création et aux activités artistiques (arts du son, arts du spectacle, arts visuels et patrimoine) ont d'ailleurs de façon générale plus de filles que de garçons dans leurs effectifs.

Les enseignements d'exploration présentant des profils plus mixtes sont les enseignements « méthodes et pratiques scientifiques » (51.3% de garçons), « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » (50.6% de garçons) et « sciences économiques et sociales » (45.5%)

2 – Affectation en première générale et technologique

a) Constat général



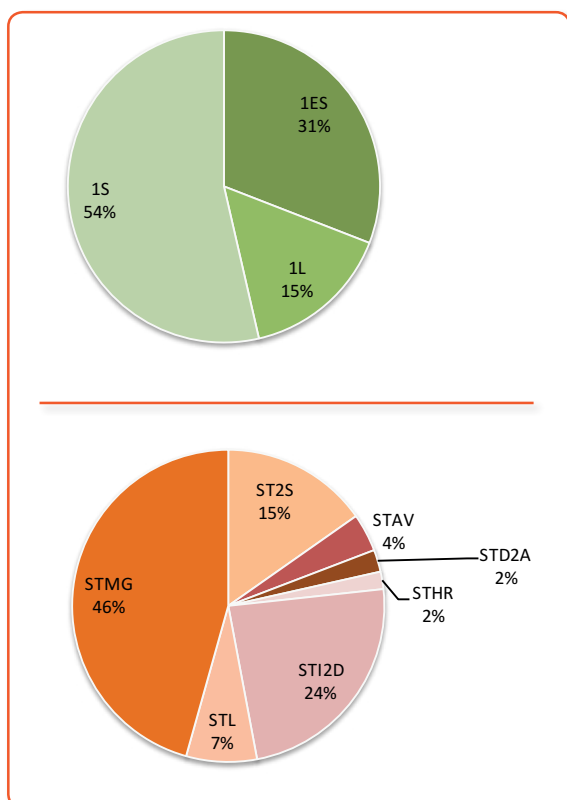
17909 élèves ont été admis sur une classe de première générale ou technologique. Sur ces élèves, 96.4% provenaient d'une classe de 2GT et 3% étaient déjà dans une classe de première générale ou technologique.

Le reste des candidats (0.6%) avait des profils particuliers (passerelles depuis une seconde professionnelle ou une première année de CAP, candidats en retour en formation initiale ou en reprise d'études).

Si l'on s'intéresse au contingent d'admis le plus important, celui des élèves de seconde générale et technologique, on constate que 62% des élèves avaient demandé un premier vœu vers une première générale et 26% un premier vœu vers une première technologique.

Sur les 18566 élèves de 2GT ayant une admission, 12107 ont une admission vers une première générale, 5153 vers une première technologique, le reste se répartit entre le maintien en classe de 2GT et la réorientation vers la voie professionnelle qui sera évoquée dans les pages suivantes.

Au niveau des premières générales, 53.9% des candidats admis le sont sur une classe de première scientifique, 30.7% sur une première économique et sociale et 15.4% sur une première littéraire. Ces chiffres sont similaires à ceux observés l'année précédente.



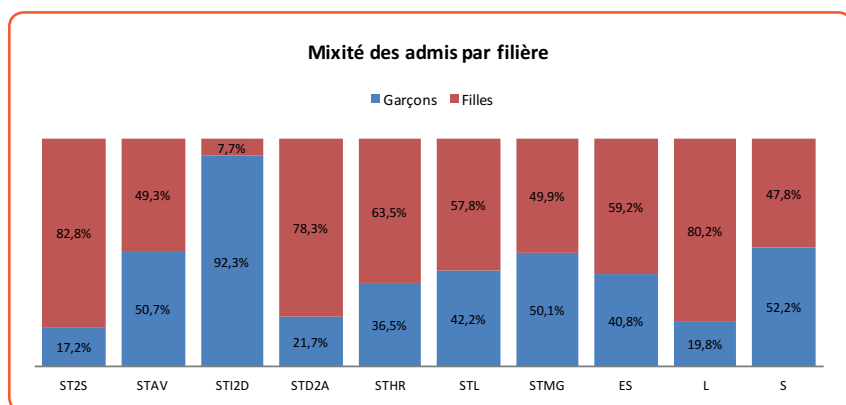
La situation se modifie légèrement lorsque l'on s'intéresse à la série de première technologique choisie d'une année sur l'autre. La série STMG est celle qui accueille le plus grand nombre de candidats pour les premières technologiques puisque 45.6% des admis en première technologique le sont sur cette série.

On observe donc une hausse de ses effectifs, puisqu'ils ne représentaient que 44% des effectifs l'année passée. A l'inverse, les admis en STI2D ne représente plus que 23.8% des admis en première technologique alors qu'ils en représentaient 25% en 2016.

Les autres formations de première technologique accueillent une part similaire ou proche d'élèves par rapport à l'année 2016. La filière ST2S représente 15.3% des admis, la filière STL 7.3%, la filière STAV 3.9%, la filière STD2A 2.3% et enfin la filière STHR 1.8%.

Ces données sont à mettre en relation avec les capacités d'accueil. Les filières STMG et STI2D sont les plus présentes en établissement, alors que les filières STD2A et STHR sont les formations les plus rares, même s'il convient de noter l'ouverture d'une nouvelle filière STD2A dans un établissement de l'académie cette année.

b) Constat par genre



En moyenne, les filles sont plus nombreuses (53.3%) que les garçons (46.7%) dans les classes de première générale et technologique.

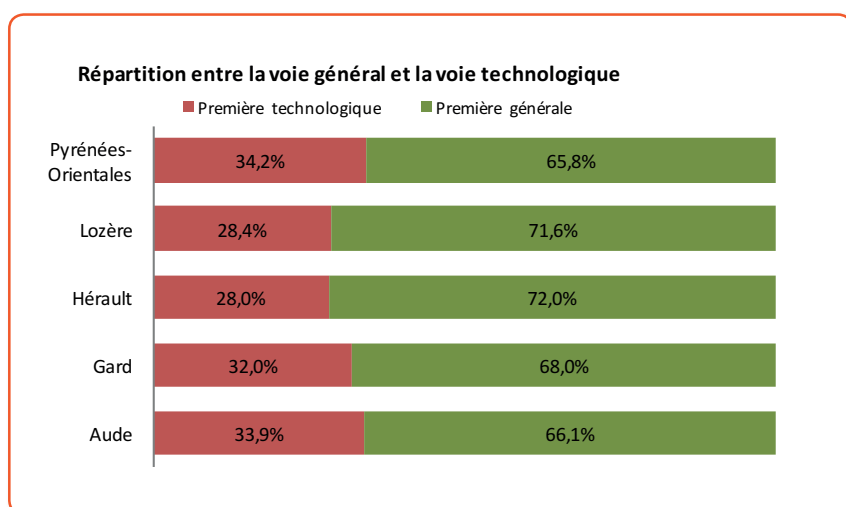
Cette situation est plus prégnante sur la voie générale, où les admis sont à 56.2% des filles, alors que la situation s'inverse pour la voie technologique, où l'on retrouve 53.5% d'admis pour 46.5% d'admisses.

Les situations en fonction des séries de baccalauréat sont néanmoins variables que ce soit pour la voie générale ou pour la voie technologique.

Pour la voie générale, la série littéraire admet une population fortement féminisée, 80.1% de filles pour 19.9%, tendance qui n'est pas nouvelle puisque l'année passée, 78.8% des admis dans cette série étaient de sexe féminin. Les filles sont aussi en majorité lorsque l'on s'intéresse à la filière économique et sociale, 59.2% de filles pour 40.8% de garçons, même si la différence est moindre que pour la série précédente. Enfin la série scientifique laisse apparaître une situation opposée où les garçons sont plus nombreux (52.2%) que les filles (47.8%). La situation néanmoins tend vers la mixité puisque l'année passée, les garçons représentaient 54.1% des admis dans cette filière.

Concernant la voie technologique, deux séries admettent un public fortement féminin, à savoir la série santé et social (ST2S), avec 82.8% de filles et la série design et arts appliqués (STD2A), avec 78.3% de filles. La série d'hôtellerie et restauration (STHR) et la série laboratoire (STL) admettent également plus de filles que de garçons, avec respectivement 63.5% de filles et 57.8%, à un degré néanmoins moindre par rapport aux deux séries précédentes. A l'inverse, la série liée à l'industrie (STI2D) admet un public fortement masculin, puisque les garçons représentent 92.3% des admis. Pour finir, deux séries accueillent autant de filles que de garçons, à savoir le management et la gestion (STMG) et la série agricole (STAV). Ces situations sont sensiblement identiques à celles observées à la session précédente.

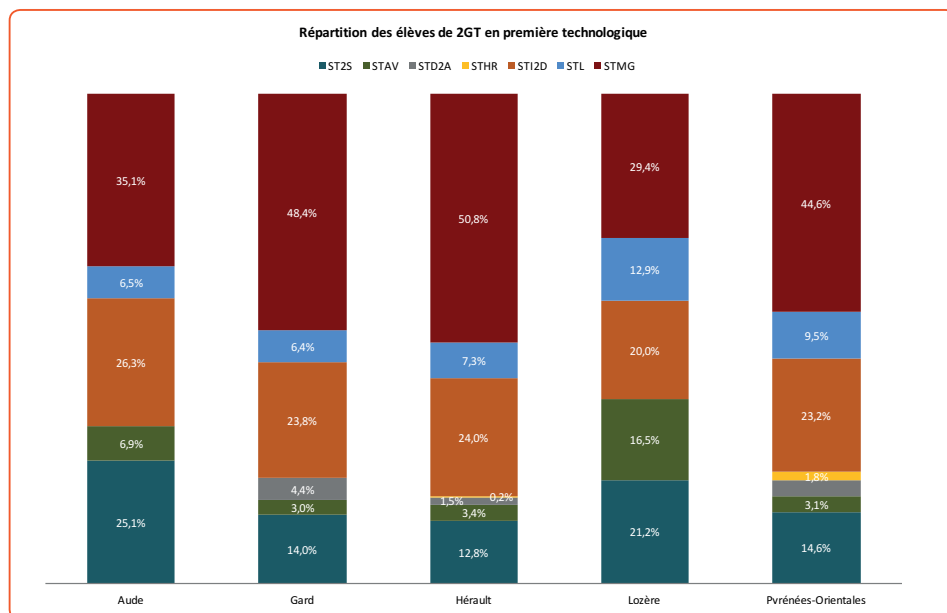
c) Constat interdépartemental en 1^{ère} technologique



Peu importe le département, la voie générale admet plus d'élèves que la voie technologique. Néanmoins des disparités sur l'ampleur de ce phénomène s'observent en fonction du département ciblé.

Les départements de la Lozère et de l'Hérault sont ceux où l'on peut observer le plus grand nombre d'élèves sur la voie générale, respectivement 71.6% et 72%, par rapport à la voie technologique, 28.4% et 28%. Suivent ensuite, les départements du Gard (68% d'élèves vers la voie générale), de l'Aude (66.1%) et des Pyrénées-

Orientales (65.8%). Par rapport à la session précédente, quatre départements ont connu une baisse de la proportion des élèves en voie générale, seul le département de l'Aude a connu une hausse à hauteur de 4.7 points.



La situation départementale des séries technologiques connaît des différences de par la présence de séries peu communes, telles que les séries STHR ou STD2A. (présentes dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault pour la première et du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales pour la seconde.)

Par rapport aux séries présentes dans l'ensemble des départements, on constate un nombre conséquent d'admis en première STMG dans les

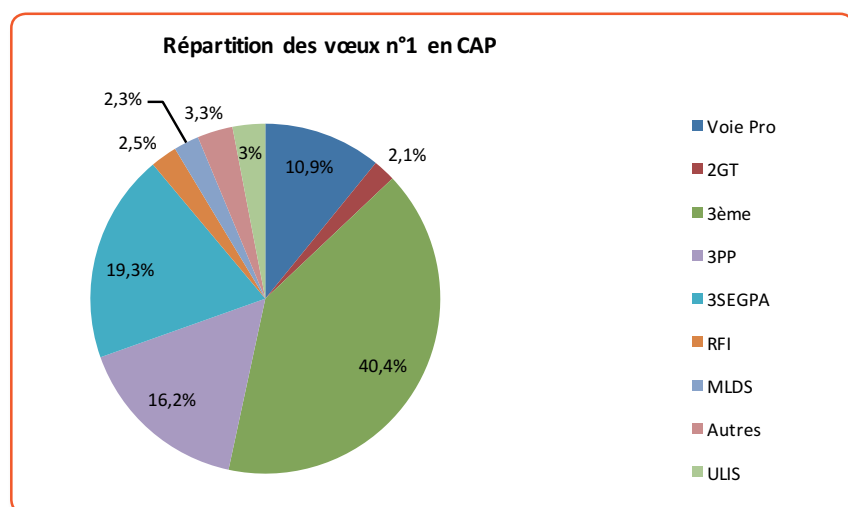
départements de l'Hérault (50.8%), du Gard (48.4%) et des Pyrénées-Orientales (44.6%) par rapport aux deux autres départements, l'Aude (35.1%) et la Lozère (29.4%). Pour l'analyse des données de la Lozère, il faut néanmoins prendre en compte le faible nombre d'élèves de la voie technologique (92) par rapport aux autres départements.

Les différences sur les séries STI2D et STL sont plus faibles. Seule la série ST2S présente une situation inverse à la série STMG, avec les départements de l'Aude et de la Lozère présentant un profil à respectivement 25.1% et 21.2% alors que les trois autres départements ont moins de 15% d'élèves dans cette série.

II – La voie professionnelle

1 – Affectation en première année de CAP

a) Constat général et taux d'attractivité

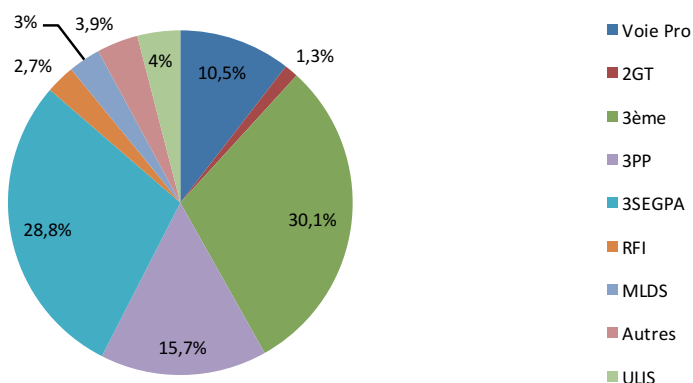


4507 élèves ont émis un premier vœu pour intégrer une première année de CAP ou CAPA, parmi ceux-ci 1205 ont effectué un vœu vers un CAP ou un CAPA en apprentissage, alors que 3302 ont fait un vœu vers une poursuite sous statut scolaire. Seuls ces derniers seront évoqués dans ce paragraphe. Le plus grand nombre de candidats (40,4%) provenaient d'une classe de 3^{ème} générale.

Les élèves de 3^{ème} SEGPA et de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel représentaient respectivement 19,4% et 16,2% des candidats. 10,9% des candidats

avaient déjà suivi un début de formation professionnelle. Enfin, 2,1% des candidats étaient des élèves en réorientation depuis la seconde générale et technologique.

Répartition des admis en CAP



Le profil des admis, constitué de 2088 élèves, diffère du profil des candidats par une diminution de la part des élèves de 3^{ème} générale, qui passe de 40.4% des candidats à 30.1% des admis.

Alors qu'en parallèle, la part des élèves de 3^{ème} SEGPA passe de 19.4% des candidats à 28.8% des admis. La part des élèves de la 3^{ème} prépa-pro ou agricole (15.7%) et celle des élèves en provenance de la voie professionnelle (10.5%) varient faiblement.

Par rapport aux élèves de 3^{ème} SEGPA, il n'est pas étonnant de voir leur part augmenter dans les admis, étant donné que les diplômes CAP constituent la possibilité la plus adaptée pour les mettre en réussite. Les élèves en réorientation depuis la 2^{nde} générale et technologique, voient par contre leur part diminuée puisqu'ils représentaient 2.1% des candidats, mais ne sont plus que 1.3% des admis.

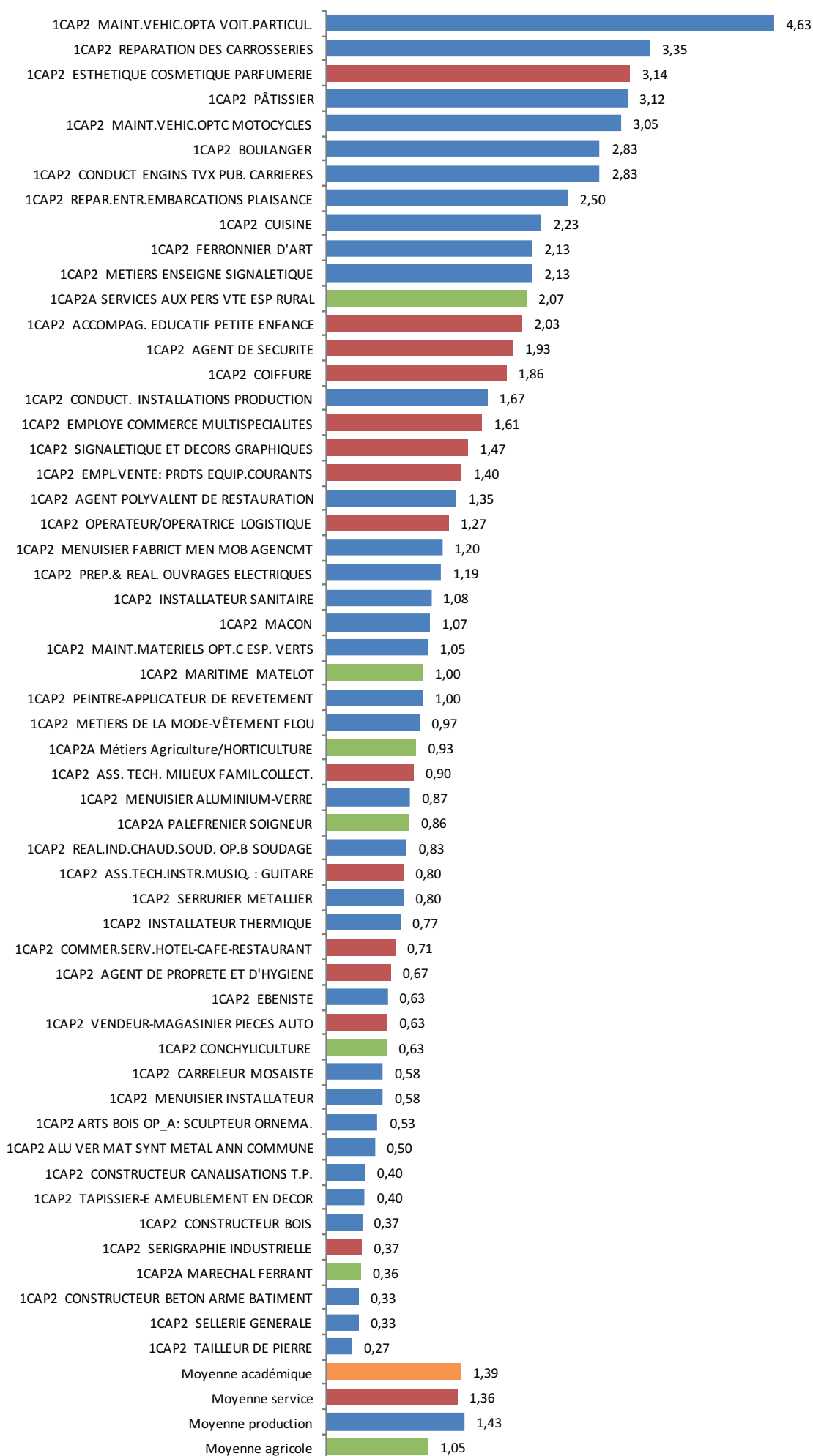
Les taux d'admission en fonction de la formation d'origine sont fluctuants, avec les élèves de 3^{ème} SEGPA qui ont le taux le plus haut à 100%, suivis des élèves scolarisés en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) à 90.3%. Les élèves accompagnés par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ont également un taux d'admission élevé, 87.5%, tout comme les élèves de seconde professionnelle (85.8%), les publics allophones, 80% et les jeunes en retour en formation initiale, 75%. A l'inverse, les élèves de 2GT en réorientation affichent un taux d'admission faible, de l'ordre de 42.2%, pendant que les élèves de 3^{ème} générale obtiennent un taux d'admission de 50.4%, soit un taux inférieur au taux académique qui est de 67.7%. Les élèves issus d'une 3^{ème} Prépa-pro ou agricole ont, eux, un taux d'admission proche de la moyenne académique, puisqu'à 65,5%.

Par rapport à la session précédente, la moyenne académique est restée stable, le taux d'admission a continué à s'améliorer pour les élèves en réorientation depuis une seconde générale et technologique puisqu'il est passé de 40.5% à 42.2%. La progression la plus nette concerne l'admission des élèves en provenance d'une seconde professionnelle, avec un taux à 20% l'année dernière, 85.8% cette année. On peut rappeler que tous les élèves du niveau 2^{nde} et 1^{ère} année de CAP ont bénéficié d'une validation automatique de leurs compétences (mise en œuvre du livret scolaire unique dans Affelnet).

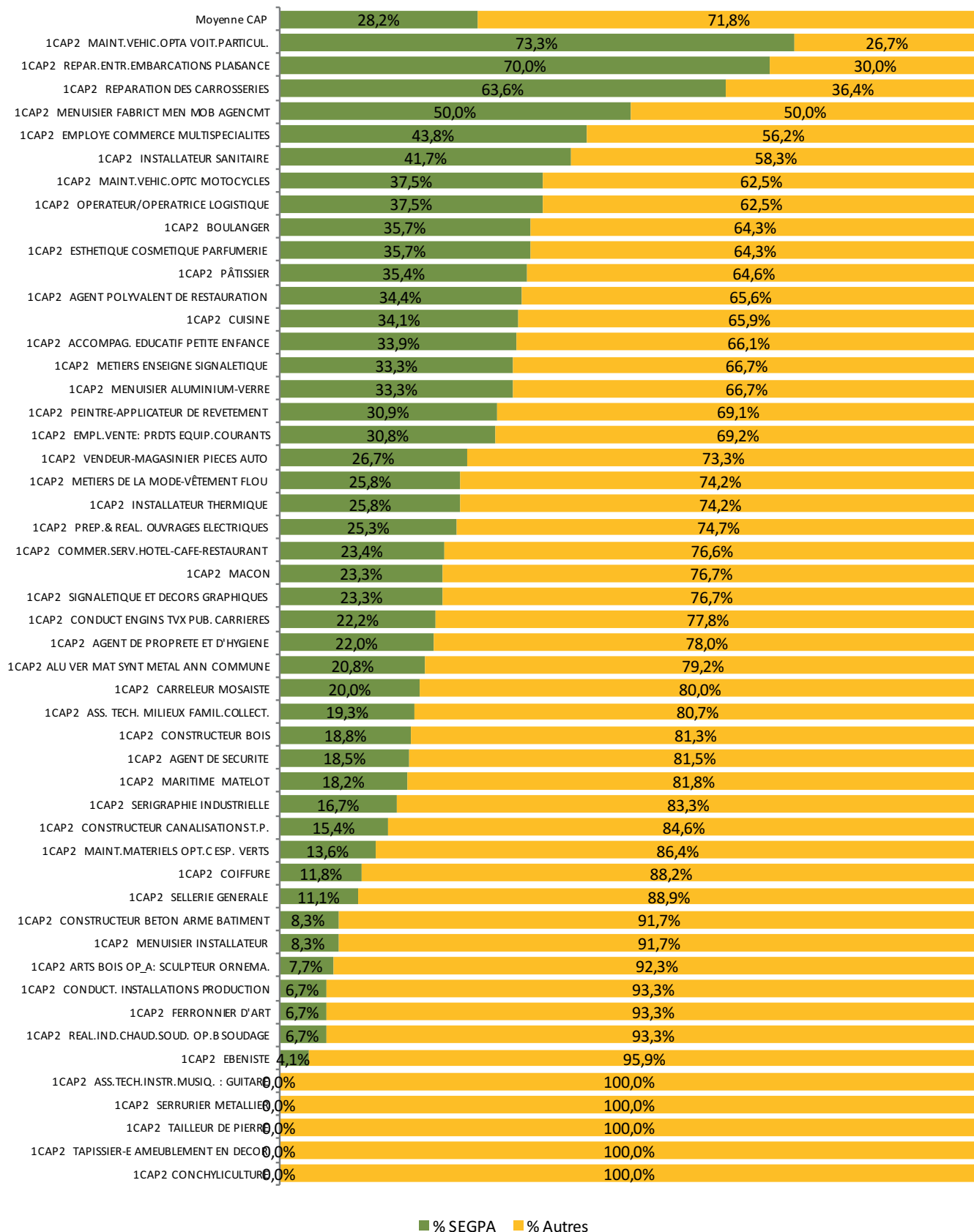
La situation par rapport à l'admission dépend de la filière visée, certaines formations ayant un taux d'attractivité important et donc rencontrant une concurrence forte alors que d'autres formations ont une attractivité plus limitée. En moyenne, les formations du secteur de la production attirent 1.43 candidat pour une place, pendant que les formations du secteur du service attirent 1.36 candidat pour une place. Néanmoins, il y a une forte hétérogénéité à l'intérieur des deux secteurs d'activités. Les formations du domaine de la mécanique sont celles qui rencontrent la plus forte attractivité, avec la mécanique automobile (4.63 candidats pour une place), la réparation des carrosseries (3.35) et la mécanique motorcycle (3.05) alors que dans le même temps d'autres formations du secteur de la production, comme tailleur de pierre (0.27) ou la sellerie générale (0.33) peinent à attirer des candidats. La même chose se produit dans le secteur des services, où l'esthétique reçoit un grand nombre de candidats pour une place (3.14) alors que la sérigraphie industrielle en reçoit peu (0.37).

Par rapport à la session précédente, on peut observer que ce sont les mêmes formations qui sont attractives, à savoir les formations du domaine de la mécanique, comme évoqué au-dessus, mais aussi les formations dans le domaine de l'alimentation (CAP Pâtissier, CAP Cuisine et CAP Boulanger) ainsi que celles du soin à la personne (CAP Esthétique, CAP Coiffure).

Taux d'attractivité à l'entrée en première année de CAP

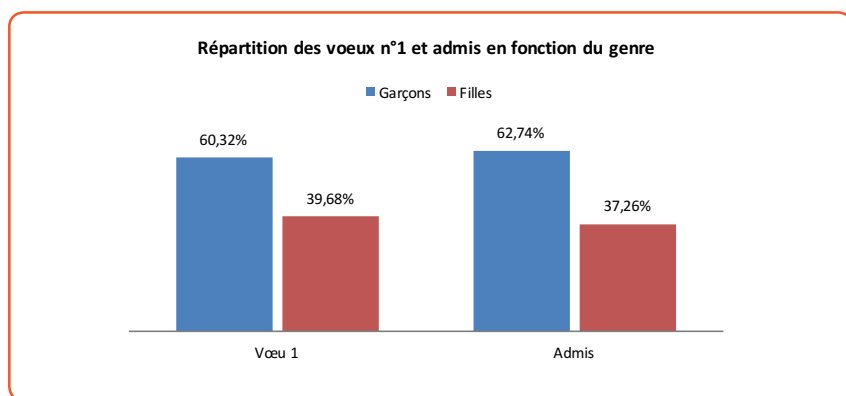


Focus SEGPA



La population des 3^{èmes} SEGPA, dont on a vu qu'elle représente 28% des admis en moyenne, ne se répartit pas de façon homogène. Quatre formations présentent des profils d'admis avec 50% ou plus d'élèves en provenance de 3^{ème} SEGPA, on peut même y ajouter une cinquième formation si on prend en compte les formations agricoles avec le CAPA Jardinier paysagiste. A l'inverse, cinq formations n'accueillent aucun élève issu de SEGPA dans leurs rangs, six si on prend en compte les formations agricoles, cela représente une hausse par rapport à l'année précédente, où seulement deux CAP n'accueillaient pas d'élèves de SEGPA.

b) Constat par genre

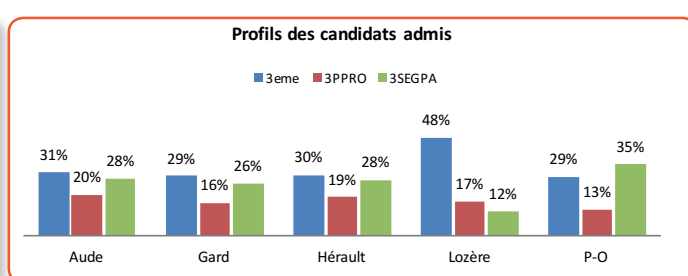
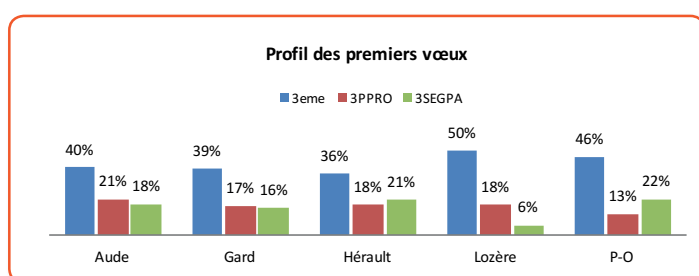


Le CAP attire un public à majorité masculine, puisque l'on retrouve 60.3% de garçons parmi les élèves se portant candidat à une entrée en CAP contre 39.7% de filles. La différence s'accroît au niveau des admis, puisque 62.7% sont des garçons et 37.3% de filles. Ce phénomène n'est pas nouveau puisqu'à la session précédente, 60.3% des candidats ainsi que 62.9% des admis étaient des garçons.

Les filles ne se portent pas candidates sur 16 spécialités de CAP ou CAPA et sont absentes des admis de 20 spécialités, alors que seule une formation n'a pas enregistré de candidature masculine, pour 2 spécialités qui finalement n'ont pas admis de garçons. Ces chiffres marquent un changement par rapport à la session précédente, où toutes les formations avaient enregistré et accueilli des candidatures masculines alors que 13 spécialités n'avaient pas de candidates féminines et 16 n'en avaient accueillies aucune.

c) Constat interdépartemental

Le profil des candidats recouvre des situations différentes en fonction du département ciblé. Le département de la Lozère doit être analysé en prenant en compte la faible taille de ses effectifs, qui tend à accentuer les effets. Le département des Pyrénées-Orientales a une part d'élèves de 3^{ème} générale parmi ses candidats supérieure à ce que l'on observe au niveau académique (40.4% pour rappel). Les autres départements enregistrent des taux autour de ces 40%. La part des candidats issus d'une classe de SEGPA dépasse les 20% dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, alors qu'elle se situe en dessous de la moyenne académique dans les départements de l'Aude et du Gard. Concernant enfin les élèves de 3^{ème} prépa pro, deux départements présentent des données qui diffèrent de la moyenne académique (16%). Tout d'abord, le département de l'Aude avec une part de candidats à 21%. Et ensuite, le département des Pyrénées-Orientales qui affiche le pourcentage le plus faible de l'académie avec 13% de candidats issus de ce type de classe.



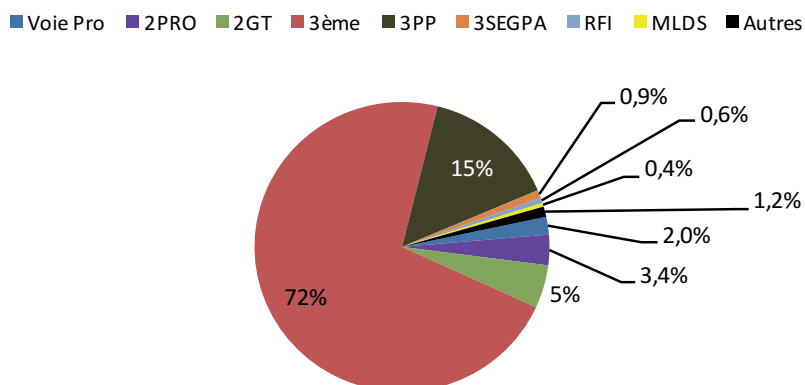
Conformément à ce que l'on observe au plan académique, dans l'ensemble des départements la part des élèves de 3^{ème} diminue au profit de la part des élèves de SEGPA dans le profil des candidats admis. Ce phénomène est particulièrement prégnant dans le département des Pyrénées-Orientales, où la part de 3^{ème} parmi les candidats (46%) diminue fortement lorsque l'on s'intéresse aux admis (29%) à l'inverse de ce que l'on observe pour les élèves de SEGPA, passant de 22% à 35%. Seul le département de Lozère voit de faibles changements entre son profil de candidats et son profil d'admis.

L'attractivité n'est pas égale en fonction du département, le département de l'Hérault est proche du taux académique, avec une attractivité moyenne de 1.40 candidat pour une place. Les départements de la Lozère et de l'Aude présentent eux, des attractivités plus faibles avec respectivement 0.67 candidat pour une place et 1.13 candidat pour une place. Enfin, les départements du Gard et des Pyrénées-Orientales ont à l'inverse des taux plus importants que la moyenne académique, respectivement de 1.52 candidat pour une place et 1.82 candidat pour une place.

2 - Affectation en seconde professionnelle

a) Constat général et taux d'attractivité

Répartition des premiers vœux en 2nde PRO

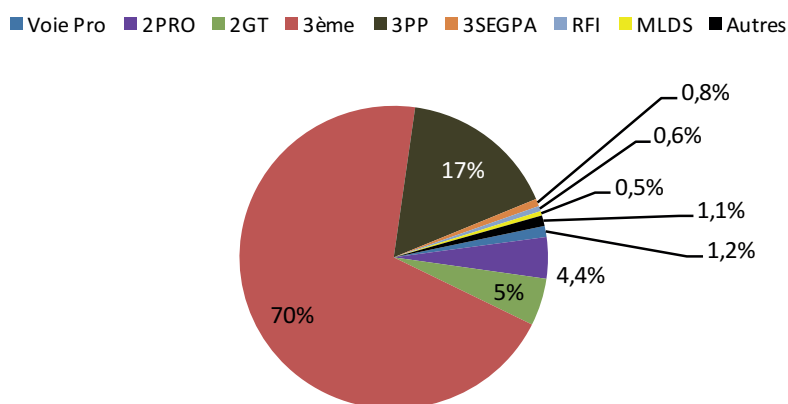


7867 élèves se sont portés candidats à une entrée en seconde professionnelle sous un statut scolaire. 873 élèves souhaitaient une entrée dans une formation agricole, et 6994 dans une formation publique de l'éducation nationale.

La majorité des candidats provenaient d'une classe de 3^{ème} générale (72%) ou d'une classe de 3^{ème} prépa-pro ou agricole (14.7%). Les élèves en réorientation après une 2GT représentaient 4.8% des effectifs. Ces chiffres sont proches de ceux observés lors de la session précédente, puisque les

élèves en réorientation depuis la 2GT représentaient 4.7% alors que la part des élèves en provenance d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole était de 13.7%. Les élèves de 3^{ème} générale représentaient eux 74.9%, il y a donc eu une légère baisse du vivier pour cette session.

Répartition des admis en 2nde PRO

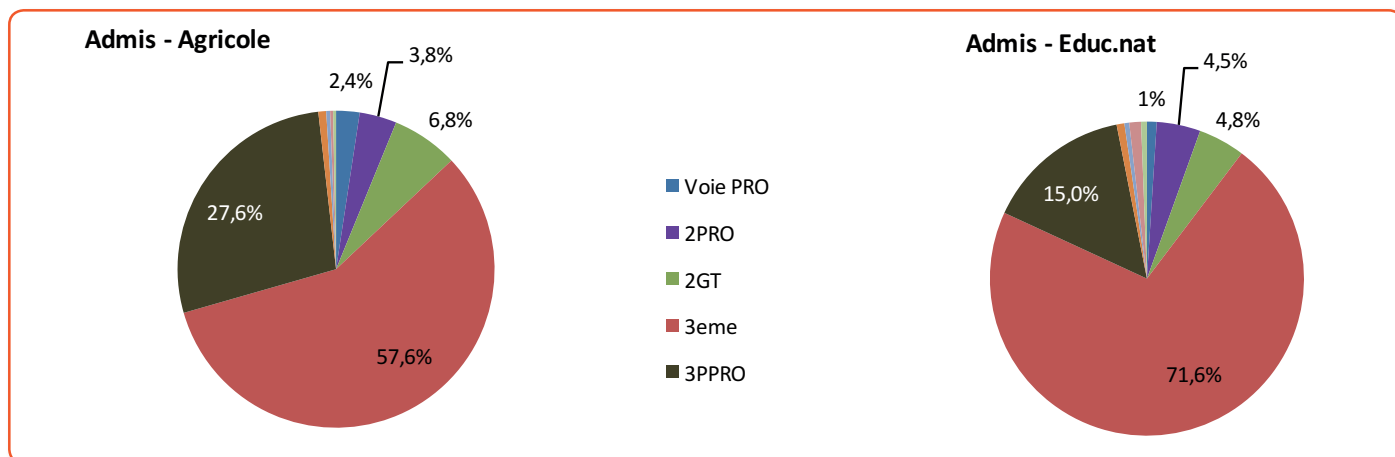


Sur ces 7867 élèves, 6753 ont eu une admission, soit un taux d'admission de 85.8%. Concernant les secondes agricoles, le taux d'admission atteint 91.3%, pendant que celui sur les formations de l'éducation nationale est de 85.2%.

Le taux d'admission varie en fonction de la formation d'origine des élèves, avec en premier lieu les élèves de 1^{ère} année de CAP et les élèves qui étaient déjà en 2nd professionnelle qui atteignent un taux d'admission de 100%. Viennent ensuite les élèves suivis par la mission de lutte contre le décrochage scolaire, dont le taux

d'admission est de 97%. Parmi les élèves représentant le plus gros vivier, les élèves de 3^{ème} générale ont un taux d'admission à 83.3%, alors que les élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole ont un taux plus élevé, à 96.1%.

Enfin, les jeunes souhaitant faire un retour en formation initiale après être sortis du système scolaire sans qualification (0.6% des candidatures) ont eu un taux proche des élèves de 3^{ème} (84.4%). Ces différences dans les taux d'admission entraînent une modification dans le profil des admis, avec une baisse de la part d'élèves de 3^{ème} générale (-2.1%), alors qu'à l'inverse la part des élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole augmentent (+1.8%), tout comme celle des élèves qui étaient déjà en 2nd professionnelle (+1%).

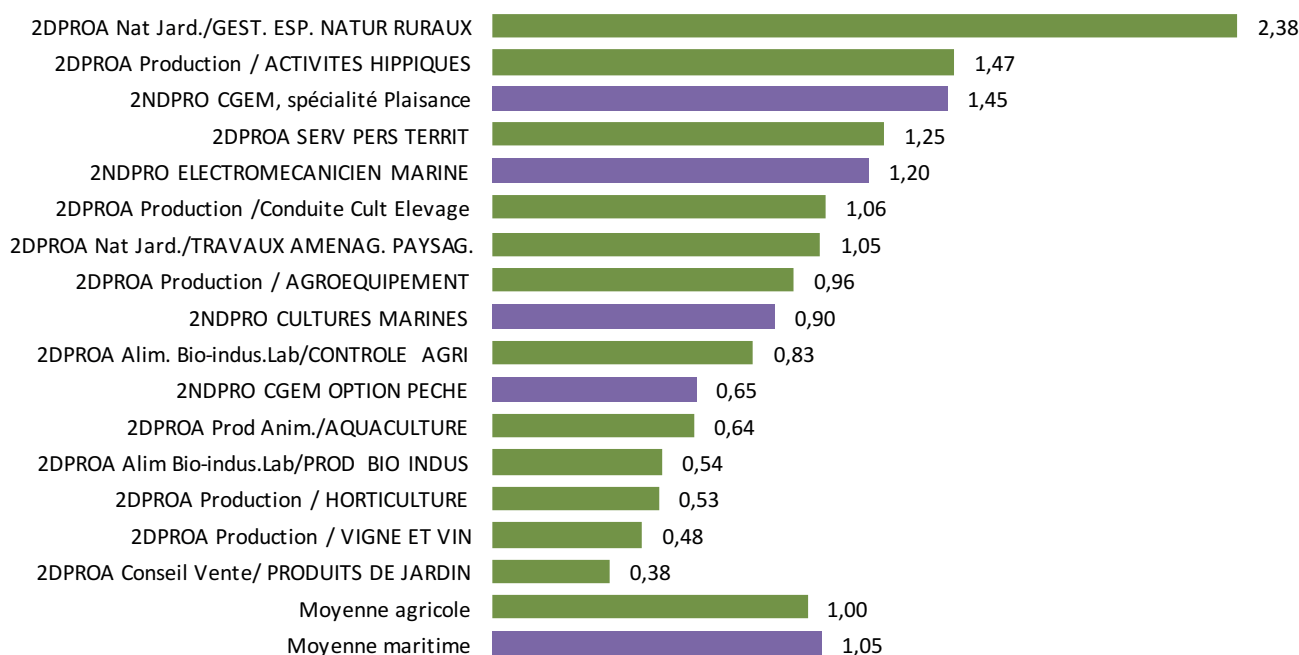


Le profil des admis n'est néanmoins pas homogène si l'on distingue les formations de l'éducation nationale et celles du secteur agricole. Les formations agricoles ont ainsi une part d'élèves de 3^{ème} générale plus faible que dans les formations de l'éducation nationale (-14%), alors qu'à l'inverse la part des élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole est plus importante (+12.6%), tout comme celle des élèves de 2GT (+2%).

Il existe également des différences dans l'attractivité des spécialités, les formations du secteur de la production attirent 0.90 candidat pour une place, alors que celles du secteur des services attirent 1.18 candidat pour une place. Entre les deux, les formations agricoles publiques attirent en moyenne un candidat pour une place. A l'intérieur de chaque secteur, on retrouve des formations très appréciées des candidats, c'est le cas par exemple pour les spécialités « communication visuelle pluri-média » (3.27) ou « métiers de la sécurité » (2.98)³ dans le secteur des services, ainsi que pour les spécialités « boulanger-pâtisseries » (2.77) et « aéronautique » (2.13) pour le secteur de la production.

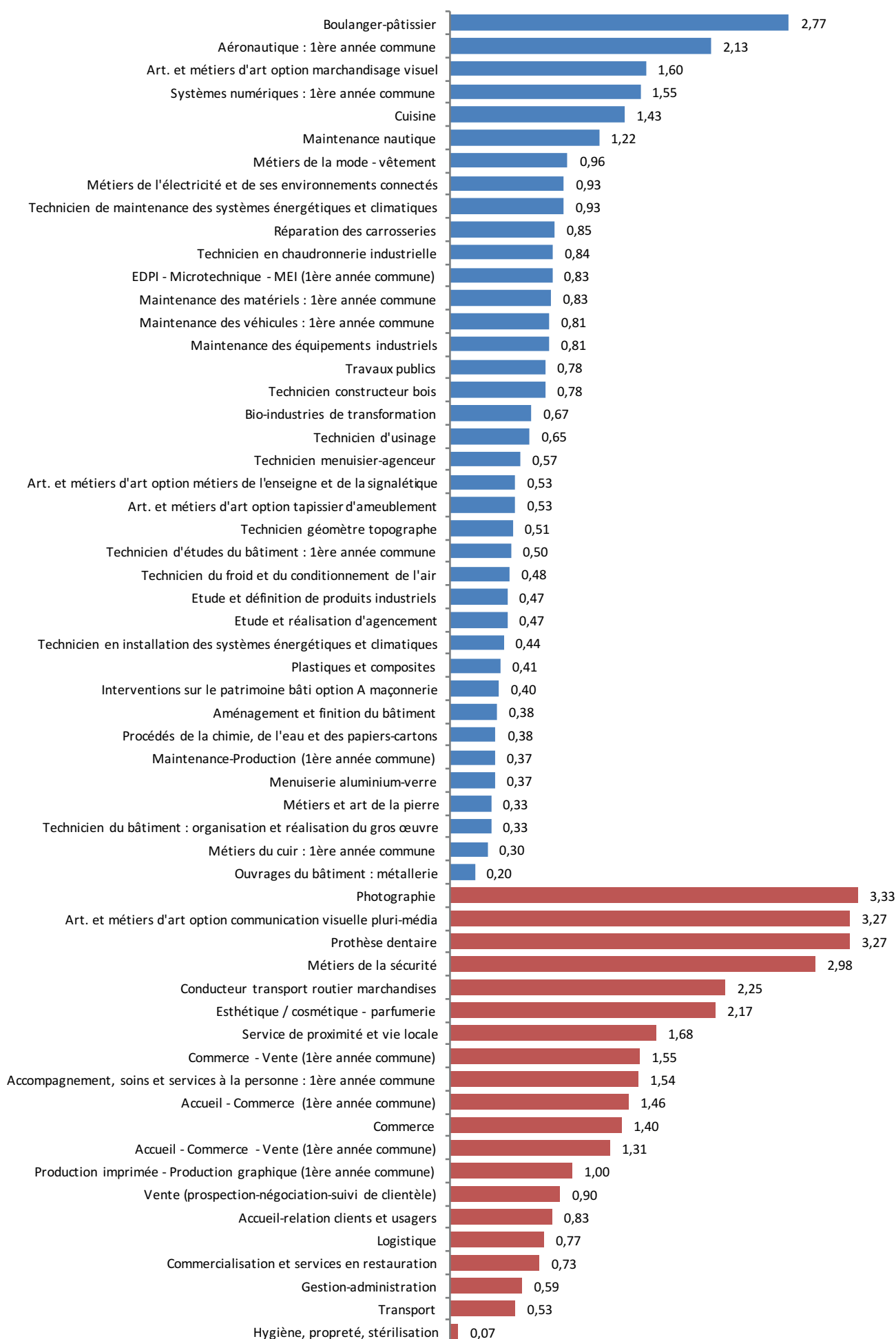
A l'inverse certaines formations rencontrent un déficit de candidats, comme par exemple la spécialité « hygiène, propreté, stérilisation » (0.07) dans le secteur des services et la spécialité « ouvrages du bâtiment : métallerie » (0.20) pour le secteur de la production. Ces données ne sont pas nouvelles. A la session précédente, les formations citées étaient déjà dans la même situation en termes de candidats/places à pourvoir.

Taux d'attractivité à l'entrée en seconde



³ De par sa procédure particulière de recrutement, le taux de pression sur cette formation est sous-évalué. En effet, les élèves non convoqués à l'entretien sont invités à ne pas mettre ce vœu, alors qu'ils avaient déposé un dossier.

Taux d'attractivité à l'entrée en seconde professionnelle



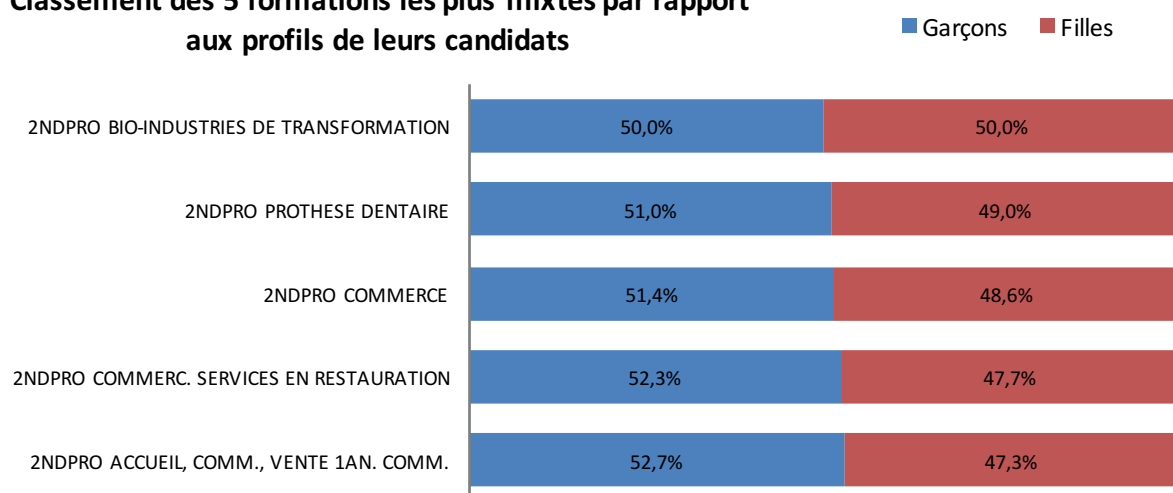
b) Constat par genre

Les candidats à une entrée en seconde professionnelle sont majoritairement des garçons (61.4%) dans les formations de l'éducation nationale alors que la répartition est plus mixte dans les formations agricoles (51% de garçons). Le phénomène se confirme lorsque l'on s'intéresse aux admis, puisque 62.5% sont des garçons contre 37.5% de filles dans les formations de l'éducation nationale, alors que dans les formations agricoles, seulement 51.8% sont des garçons.

Sur les 67 spécialités proposées par l'éducation nationale, 18 n'ont pas eu de candidature féminine, alors qu'elles ont toutes attiré des candidatures masculines. Concernant les 15 formations proposées par l'agriculture, 3 n'ont pas reçu de candidature de la part des filles, alors que toutes les formations ont suscité des candidatures de la part des garçons.

Certaines spécialités affichent au contraire une répartition égale de candidats garçons et filles. Ces formations sont sensiblement les mêmes depuis l'année précédente et concernent le domaine tertiaire (commerce et vente particulièrement), le secteur des services au sens large avec la spécialité prothèse dentaire et commercialisation et services en restauration. Une seule des formations du secteur de la production affiche un profil de candidats parfaitement mixte, à savoir la spécialité bio-industries de transformation.

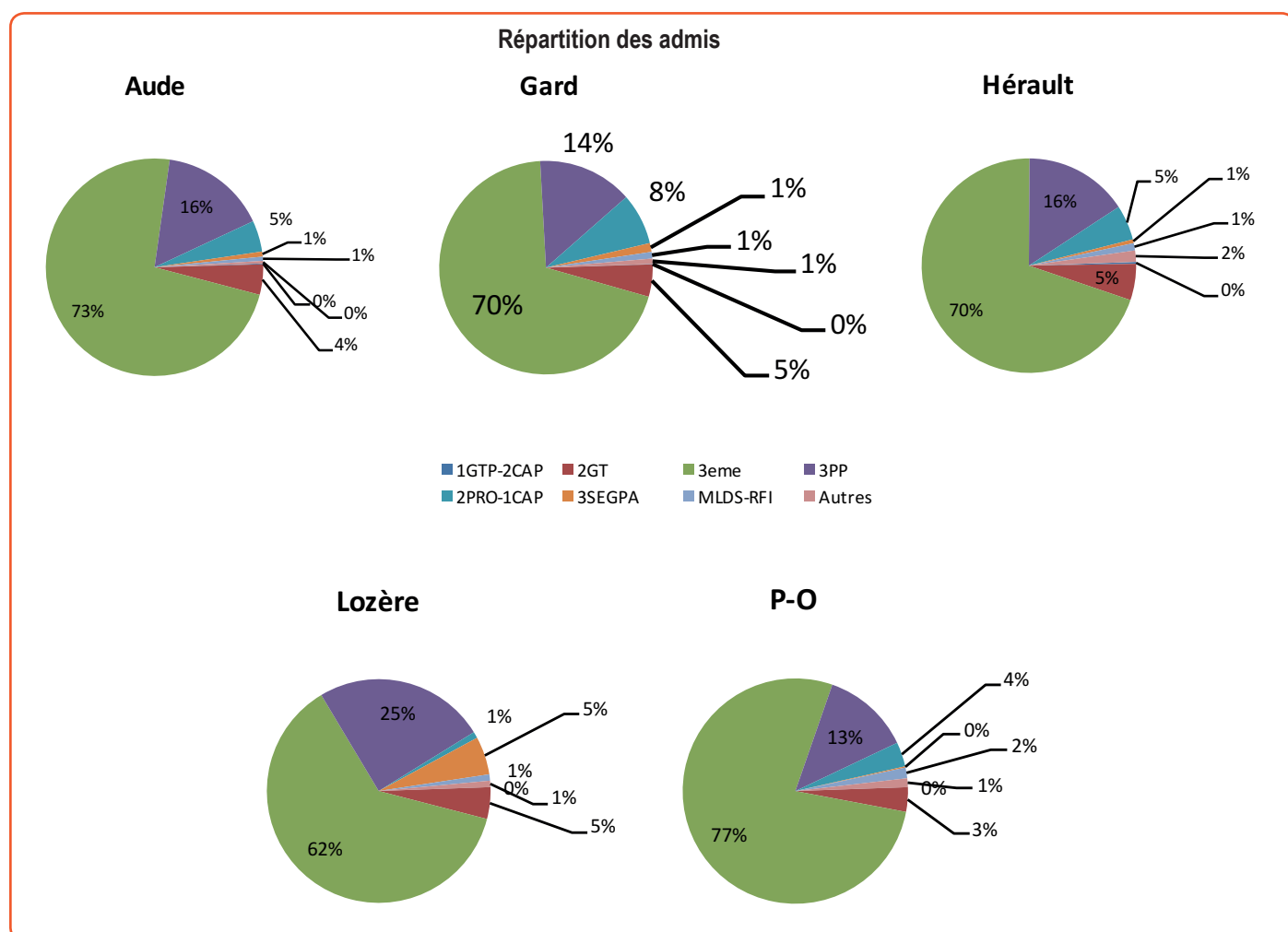
Classement des 5 formations les plus mixtes par rapport aux profils de leurs candidats



c) Constat interdépartemental

D'un point de vue départemental, on peut distinguer tout d'abord des différences dans les profils des candidats et des admis. Le département des Pyrénées-Orientales a une part de candidats de 3^{ème} générale plus importante (79.3%) que celle que l'on observe dans les autres départements (74.3% pour l'Aude, 73.3% pour l'Hérault, 70.3% pour le Gard) pour la même population. La Lozère est à l'autre bout de l'échelle, avec une part plus faible de candidats de 3^{ème} générale (66.3%), même si cette donnée est à relativiser vu la taille de l'effectif. Concernant les candidats en provenance d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole, on observe une distribution plus égale, allant 11,1% pour les Pyrénées-Orientales à 14.7% pour l'Aude. La Lozère, avec ses faibles effectifs, dénote avec une part à 26.5%.

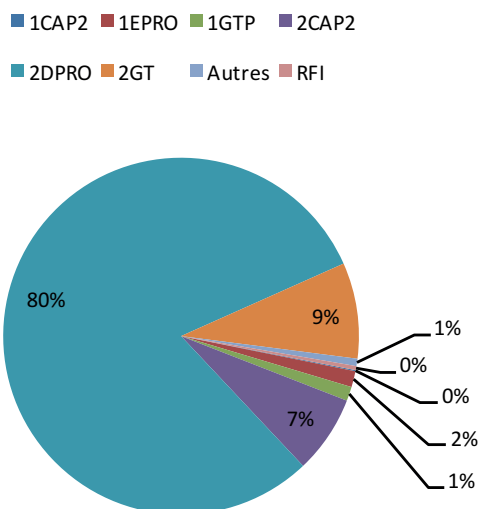
Au niveau de l'admission, les Pyrénées-Orientales se distinguent toujours par une part plus importante d'élèves en provenance d'une 3^{ème} générale (77.4%), comparativement à l'Aude (73.1%), à l'Hérault (69.9%) et au Gard (69.7%). En termes de taux d'admission néanmoins, ce sont les départements de la Lozère, de l'Aude et du Gard qui admettent le mieux les candidats de 3^{ème} générale avec des taux d'admission à respectivement, 100%, 88.9% et 86.6%, alors que les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ont un taux d'admission pour cette population de 78.6% et 80.3%. Les élèves issus d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole ont des taux d'admission très élevés dans tous les départements, allant de 100% en Lozère à 91.9% dans le Gard. Par ailleurs, de façon globale, la Lozère est le département avec le meilleur taux d'admission, alors que les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales sont ceux qui ont les taux les plus faibles, taux se situent néanmoins à 82.4%



3 – Affectation en première professionnelle

a) Constat général

Répartition des premiers vœux

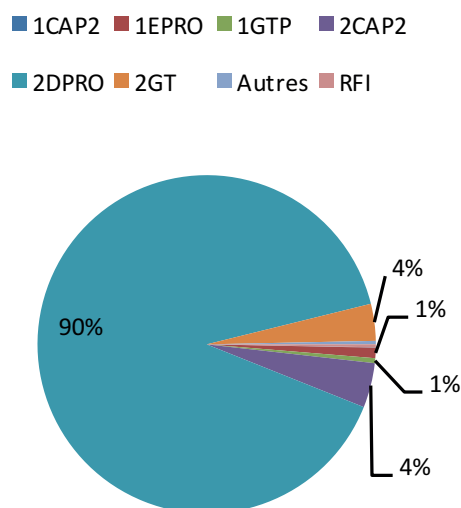


6617 élèves ont été candidats à une admission en première professionnelle. Sur ces 6617 candidats, 5926 ont eu une proposition d'admission.

80.4% des candidats provenaient d'une seconde professionnelle, 8.7% venaient d'effectuer une scolarité en seconde générale et technologique et 8.2% venaient d'obtenir un CAP. A ces trois types d'élèves s'ajoutaient des candidats ayant déjà effectué une première professionnelle ainsi que des élèves venant de tous autres types de parcours.

Lorsque l'on s'intéresse au profil des admis, on observe logiquement une large domination des élèves issus de seconde professionnelle, ceux-ci ayant une priorité pour continuer leur cursus (vœu filière). 90.1% des admis en première professionnelle proviennent ainsi de seconde professionnelle. A l'intérieur du groupe des élèves de seconde professionnelle, on observe une différence entre ceux continuant sur la même spécialité et ceux qui souhaitent changer de spécialité.

Répartition des admis

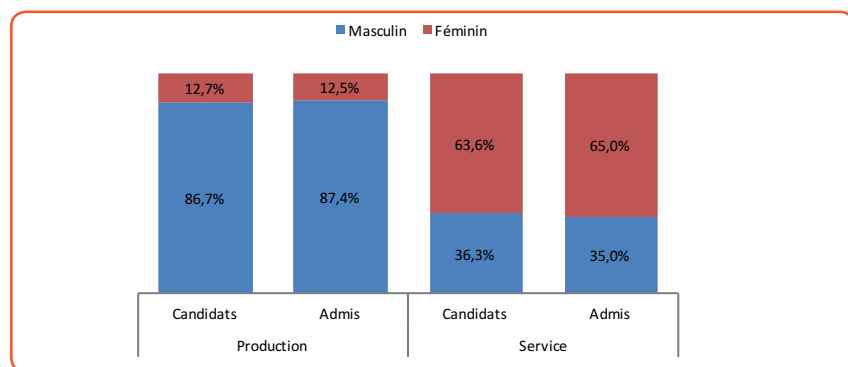


Pour les autres populations d'élèves, l'admission en première professionnelle est plus compliquée, puisqu'elle dépend des places vacantes. Ainsi le taux d'admission des élèves de seconde année de CAP n'est que de 54% et celui des élèves de seconde générale et technologique est de 36.3%. On évoquera la situation des élèves de seconde générale et technologique dans la partie consacrée aux parcours passerelles. De ce fait, la part des candidats de terminale CAP et de 2GT diminue dans la part des admis pour se porter respectivement à 4.27% et 3.53%.

b) Constat par genre

En observant la répartition des candidats et des admis en fonction du genre et du secteur d'activité, on constate un réel déséquilibre entre le secteur de la production, où la grande majorité des candidats et des admis sont des garçons (respectivement 86.7% et 87.4%) et le secteur des services, où la situation inverse se produit dans une moindre proportion cependant, avec une dominante de filles, que ce soit au niveau des candidatures (63.6%) ou au niveau des admis (65%).

Ces données sont similaires à celles observées à la session précédente où les garçons étaient déjà en majorité dans le secteur de la production, alors que les filles l'étaient dans le domaine des services.



De façon globale, on observe une proportion de garçons (60%) supérieure à celle des filles (40%) que l'on s'intéresse aux candidats à l'entrée en première professionnelle ou à la répartition des admis. Les garçons représentent 61% des admis contre 39% de filles.

Ces chiffres correspondent également aux chiffres que l'on pouvait observer à l'entrée en seconde professionnelle l'année

dernière, où 60.7% des admis étaient des garçons et 39.3% de filles.

4 – Apprentissage

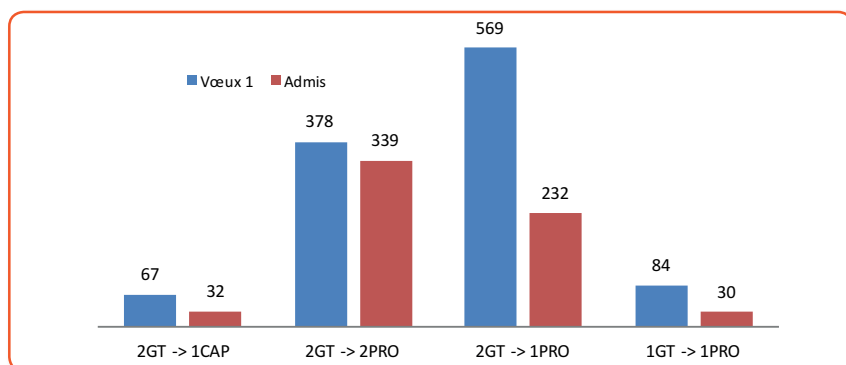
Si à la session précédente, les vœux de recensement pour les élèves souhaitant partir en apprentissage existaient, cette année, les élèves pouvaient spécifier vers quelle formation précisément ils souhaitaient s'orienter. De ce fait, on recense cette année 1823 candidats à une entrée en apprentissage. Parmi ceux-là, 1205 souhaitaient une entrée en CAP ou CAPA, 212 une entrée en seconde professionnelle et 26 une entrée en première professionnelle. Enfin 380 candidats ont émis une volonté d'entrer dans une formation en apprentissage, sans précision de spécialité ou de formation.

La majorité des candidats ayant fait un vœu de recensement vers une formation en apprentissage concerne les élèves de 3^{ème} générale (52.4%). On retrouve ensuite 15.2% d'élèves en provenance d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole et 9.6% d'élèves en provenance d'une 3^{ème} SEGPA. Concernant les élèves déjà en seconde, on retrouve 7.4% d'élèves en provenance de la 2GT et 5.7% d'élèves issus d'une seconde professionnelle. Les vœux d'apprentissage ont donc concerné principalement les élèves du palier post-3^{ème}.

Si on regarde le poids des vœux de recensement par rapport à la provenance des candidats, on s'aperçoit que les vœux vers un apprentissage ont concerné 3.1% des élèves de 3^{ème} générale, ce qui est semblable aux données relevées l'année passée où 3.3% des élèves de 3^{ème} générale avaient un premier vœu vers l'apprentissage. Par rapport à la population d'élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole, 12.2% des élèves ont effectué un vœu vers l'apprentissage. Enfin, concernant les élèves issus d'une classe de 3^{ème} SEGPA, la proportion de vœux vers l'apprentissage monte à 17.3%, ce qui représente une augmentation de 4.4 points par rapport à l'année passée. La part d'élèves effectuant un vœu vers l'apprentissage dans les populations de 2GT et 2^{nde} professionnelle est négligeable.

III – Les passerelles

1 – Réorientation et passerelles vers la voie professionnelle



1098 élèves ont effectué un premier vœu amenant un changement de voie vers l'enseignement professionnel en provenance de la voie générale et technologique.

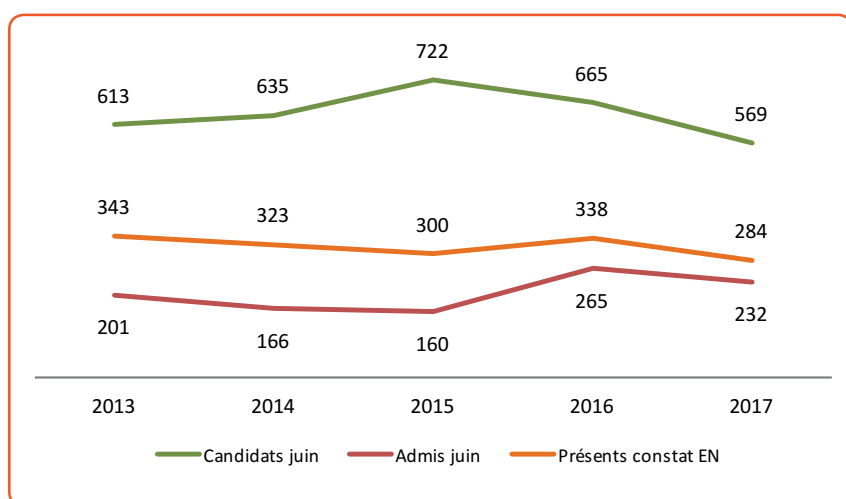
La majorité de ces dossiers concernait les élèves de seconde générale et technologique postulant sur l'ensemble des formations accessibles (1ère année de CAP, 2nde et 1ère professionnelle).

Le reste des situations (6.9%) avait pour public les élèves de 1ère générale ou

technologique souhaitant changer de voie d'orientation en allant vers une première professionnelle.

Si l'on s'intéresse aux élèves en provenance de seconde générale et technologique, le taux d'admission en fonction du niveau de formation visé diffère avec un taux plutôt faible pour l'admission en première année de CAP (47.8%) et pour l'admission en 1ère professionnelle (40.8%). L'admission a été meilleure sur la seconde professionnelle avec 89.7% des candidats de 2GT qui ont obtenu une place. Le taux d'admission des élèves de 2GT a néanmoins progressé par rapport à l'année dernière dans toutes les formations visées.

Enfin le taux d'admission le plus faible a été pour les élèves de première générale ou technologique qui souhaitaient une place en première professionnelle (35.7%).



Ces données doivent intégrer la présence de dossiers de candidatures non complétés, qui ont de ce fait été refusés automatiquement. Cela concerne 181 dossiers sur les 569 d'élèves de 2GT et 20 dossiers d'élèves de 1GT voulant aller en 1ère PRO. Lorsque l'on enlève ces dossiers non complets, le taux d'admission s'élève à 59.8% pour les élèves de 2GT et à 46.9% pour les élèves de 1GT.

Par rapport à l'année passée, moins d'élèves de 2GT se sont portés candidat à une entrée en première professionnelle (-96 élèves). Même si moins de candidats ont été

admis (-33 élèves), en proportion au nombre de candidats, plus d'élèves ont eu une passerelle.

A ces admissions via Affelnet, il convient d'ajouter les élèves admis suite aux remontées des listes supplémentaires ou ceux qui se sont repositionnés au vu des places vacantes de septembre. C'est pourquoi le constat de rentrée montre une augmentation de 52 élèves entre le calcul des admis et celui des présents. Il n'est par ailleurs pas possible de faire apparaître dans ce bilan les passerelles réalisées au fil de l'eau, en cours d'année, mais on sait que ces aménagements de scolarité sont une réalité et peuvent constituer une opportunité pour les élèves qui envisagent tôt dans l'année une inflexion dans leur parcours de formation.

2 — Passerelles vers la voie générale et technologique

157 élèves ont effectué un premier vœu correspondant à une passerelle ou une réorientation depuis la voie professionnelle vers la voie générale et technologique. Dans le détail, 10,8% ont effectué un vœu vers une entrée en première générale, 59,9% vers une entrée en première technologique et enfin 29,3% vers une réorientation en 2GT. Les élèves ayant effectué des vœux vers une première générale provenaient à 35,3% d'une classe de 1ère professionnelle, à 29,4% d'une classe de 2^{nde} année de CAP et à 35,3% d'une classe de 2^{nde} professionnelle.

Parmi ceux qui ont effectué un premier vœu vers une entrée en première technologique, 63,8% des élèves étaient issus d'une classe de seconde professionnelle, 19,2% d'une classe de première professionnelle et 16% d'une classe de seconde année de CAP. Enfin pour les élèves ayant demandé une entrée en 2GT, 84,8% provenaient d'une seconde professionnelle et 10,9% d'une classe de première année de CAP.

Sur ces 157 élèves, 127 élèves ont eu une proposition d'affectation, ce qui renvoie à un taux d'admission de 78,3%. Pour être plus précis, le taux d'admission sur l'entrée en première générale a été de 76,5%, sur l'entrée en première technologique, de 75,5% et enfin pour la réorientation en 2GT, il a atteint les 84,8%.

Si l'on s'intéresse aux taux d'admission en fonction de la formation d'origine, les quelques candidats en provenance d'une première année de CAP ont eu un taux d'admission à 100% comme l'année précédente. Il convient de préciser que ces situations étant exceptionnelles, elles ont fait l'objet d'un suivi particulier. Les élèves en provenance d'une seconde professionnelle ont eu un taux d'admission de 83,8% alors que les élèves de première professionnelle ont eu un taux à 54,2%. Enfin les élèves de seconde année de CAP ont eu un taux de 68,2%. Par rapport à l'année passée, le nombre de dossiers a augmenté passant de 120 situations à 157 situations.

IV — Les tours suivants

1805 élèves ont émis des vœux pour une entrée en première année de CAP ou une seconde professionnelle au **tour suivant d'été**. 529 (29,3%) des candidats ont eu une affectation, dont 375 sur leur vœu n°1. Les candidats pour ce tour suivant, provenaient pour 75,6% d'élèves de 3^{ème} générale. 8% venaient d'une classe de 3^{ème} prépa-pro ou agricole et 6% d'une classe de 3^{ème} SEGPA. Au niveau des admis, la part des élèves de 3^{ème} générale a diminué, passant à 66,9%, alors que celle des élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole a augmenté pour atteindre 13,4%. La part des élèves de SEGPA est restée la même. Les élèves de 2GT, qui représentaient 3,8% des candidats, ont atteint les 8,3% d'admis.

Sur ces 1805 élèves, 42,5% ont effectué un premier vœu de recensement lors de ce tour. Plus précisément, 11,1% souhaitent se diriger en direction de l'apprentissage, 4,6% vers une formation hors académie, 8,8 vers un établissement privé, 9,9% vers un maintien dans sa classe d'origine, 6,3% vers des formations non gérées par Affelnet et enfin 1,9% avaient pour objet une entrée dans la vie active. 57,5% des premiers vœux concernaient par contre une entrée dans une formation de seconde professionnelle (43,3%) ou de CAP (14,1%). Si l'on ne prend en compte que les élèves ayant effectué ce type de vœu, 51% des candidats ont eu une admission.

Au dernier tour d'affectation en septembre, 977 élèves ont émis des vœux pour 375 (38,4%) qui ont eu une proposition d'admission. 228 candidats ont eu une proposition sur leur premier vœu. Il convient de noter que 71% des candidats à ce tour d'affectation ont effectué un vœu vers une formation sous statut scolaire, alors que 29% ont effectué un vœu de recensement. Si l'on ne prend en compte que les 694 élèves ayant effectué un vœu sous statut scolaire, le taux d'admission atteint les 54%. Le taux d'admission pour l'entrée sur un CAP est de 49,6%, alors que celui pour une entrée en seconde professionnelle est de 56,7%. Les taux d'admission ont légèrement augmenté par rapport à l'année dernière.

On peut également constater une augmentation du nombre de candidats aux tours suivants par rapport à l'année précédente, puisqu'il n'y avait en 2016, que 797 candidats au tour suivant d'été et 668 au tour suivant de septembre.

Bilan de l'affectation post-3^{ème} et post-2^{nde}

Affelnet lycée Campagne 2017

DESTINATAIRES : Chefs d'établissements, Prof. Principaux, Psy. EN, IEN, DCIO, Documentalistes



Académie de Montpellier
31, rue de l'université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
<http://www.ac-montpellier.fr>

Directeur de la publication :
Armande Le Pellec Muller
Recteur de la région académique Occitanie
Recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des universités

Conception, réalisation : SAIO/COM Rectorat
Courriel : ce.recsaio@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 91 48 70